

# Guide des bonnes pratiques du villégiateur sur la Côte-Nord



Conseil régional de  
l'ENVIRONNEMENT  
de la Côte-Nord

Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord  
498, avenue Brochu, Sept-Îles QC G4R 2W8  
Tél. : 418 962-6362 • info@crecn.org

**Les enfants des écoles :**

- Jean-Paul II de Baie-Comeau
- Mgr-Scheffer de Lourdes-de-Blanc-Sablon
- Dominique-Savio de Bergeronnes

La MRC La Haute-Côte-Nord  
 La MRC de Manicouagan  
 La MRC de Caniapiscau  
 La MRC de Sept-Rivières  
 La MRC de Minganie  
 Le Comité ZIP Alma-Jonquière  
 Le Comité ZIP Rive-Nord de l'Estuaire  
 Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe  
 Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides  
 Le Conseil de gestion du bassin versant de la Yamaska (COGEBY)  
 Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
 Le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
 Madame Marie-Andrée Fallu, Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL)  
 Monsieur Pierre-André Bourque, Université Laval  
 Monsieur Jean-Philippe Messier, Réserve mondiale de la biosphère Manicouagan-Uapishka  
 Monsieur Vincent Théberge

**Partenaires**

Environnement  
Canada

Environnement  
Canada



Côte-Nord



Ce guide a été produit en partie grâce à la contribution financière du  
Programme ÉcoAction d'Environnement Canada.

Couverture et illustration page 2 : Marie-Samuëlle Boily, École Jean-Paul II, Baie-Comeau. Gagnante du concours  
« Protection de l'environnement dans la pratique d'activités de plein air et de villégiature »

Mot au lecteur .....	4
À qui s'adresse le guide? .....	5
Portrait de la villégiature sur la Côte-Nord .....	5

**Milieus naturels de la Côte-Nord**

Bassin versant ou la gestion de l'eau .....	6
Les lacs - des bassins d'abondance .....	7
Les cours d'eau - des chemins de richesse .....	8
Les tourbières - des étendues de diversité .....	9
La bande riveraine ou protéger l'eau avec les murs végétaux ..	10
L'état de l'eau .....	11

**La Santé des lacs et rivières**

Cyanobactéries, algues et plantes aquatiques .....	12
L'état des rives .....	14
Les contaminants potentiels de l'eau .....	15

**Techniques et Méthodes de Protection**

Restauration des rives .....	16
Plantes indigènes recommandées .....	18
Aménagement d'un ponceau .....	20
Aménagement d'une installation septique .....	21

**Pour en savoir plus**

Lexique .....	22
Références bibliographiques .....	23
À chaque questionnement son répondant .....	24

**Production et publication**

Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord  
 498, avenue Brochu, Sept-Îles QC G4R 2W8  
 Tél. : 418 962-6362 • Téléc. : 418 962-4625  
 info@crecn.org • www.crecn.org



Imprimé sur du papier 100% post-consommation.

Conception graphique et réalisation : Blizz'Art Communication



Les activités de villégiature occupent une place importante sur la Côte-Nord. En tout, plus de 6 000 baux de villégiature ont été octroyés et les villégiateurs occupent, répartis inégalement, l'ensemble du territoire nord-côtier. Les milieux privilégiés sont situés sur le littoral du Saint-Laurent et autour des milliers de lacs que comporte la région.

Ouvrage de synthèse simple et facile à consulter, le Guide des bonnes pratiques du villégiateur se veut un outil pour tous les villégiateurs qui occupent les berges des lacs et rivières de la région. Axé sur la préservation de la qualité de l'eau et des écosystèmes lacustres et fluviaux, le guide aborde l'ensemble des éléments touchant la villégiature ayant des incidences sur ceux-ci.

Alors que la première partie du guide est consacrée aux milieux naturels de la Côte-Nord qui sont les plus susceptibles d'être perturbés par les activités liées à la villégiature, la seconde aborde la santé des lacs et des rivières, et la troisième partie, les différentes techniques et méthodes de protection. Dans chaque partie, le lecteur trouvera des informations qui lui permettront de s'assurer du maintien de la qualité de son milieu de villégiature. Après tout, la qualité de l'activité pratiquée en nature est intimement liée à la qualité de l'environnement où elle est pratiquée.

En espérant que cet outil s'avérera utile pour vous, nous vous souhaitons une bonne lecture.

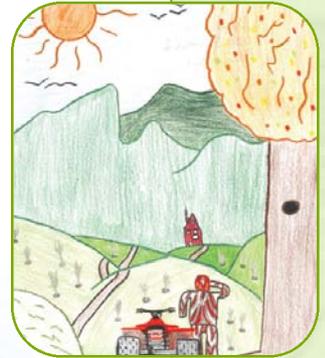
Sébastien Caron,  
Directeur général

Marie-Pierre Ouellon,  
Présidente



Illustrations : Kéven Tremblay, Les Bergeronnes / Kassandra Guillemette, Les Bergeronnes

Ce guide s'adresse aux villégiateurs qui possèdent un chalet, un camp de chasse ou de pêche, ou un abri sommaire sur les terres publiques ou privées de la Côte-Nord, aux pourvoyeurs, aux associations de chasse et pêche, aux associations de lacs, et à toutes les personnes qui tout simplement pratiquent des activités de plein air sur la Côte-Nord, tel que la chasse, la pêche, l'observation de la nature, le VTT, la motoneige, le canot, le kayak, etc.!



## Portrait de la villégiature sur la Côte-Nord

La Côte-Nord est la deuxième plus grande région du Québec et on y dénombre plus de 40 000 lacs et 2 200 km de côtes. 99% du territoire est public et regroupe 6 400 baux de villégiature, soit 17% des baux émis au Québec. De plus, 700 emplacements de villégiature privée pourraient être offerts d'ici 2009. La Côte-Nord est pourvue de 500 unités d'hébergement à des fins commerciales réparties dans 86 pourvoiries, 12 ZEC, une réserve faunique et un parc national québécois. On y retrouve également 1 200 km de sentiers de motoneige et 200 km de sentiers pédestres.

Les gens pratiquent la villégiature sur tout le territoire soit de Tadoussac à Blanc-Sablon, en incluant Fermont, Schefferville et l'île d'Anticosti. Cependant, on retrouve plus de villégiateurs à l'ouest du territoire, entre Tadoussac et Sept-Îles. On s'installe sur le bord d'un lac ou d'une rivière pour le paysage et la tranquillité, pour la navigation ou s'approvisionner en eau.

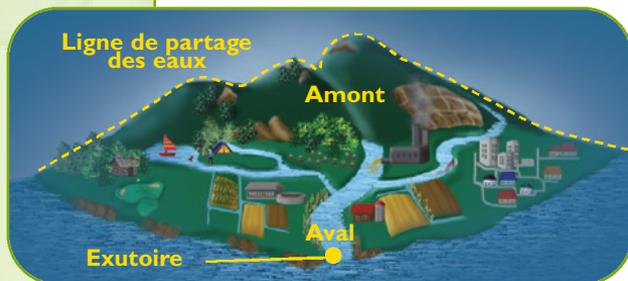


Illustrations : Davis Doucet, Baie-Comeau / Brady Lavallée, Lourdes-de-Blanc-Sablon

# Bassin versant

## ou la gestion de l'eau

Le **bassin versant** désigne un territoire délimité par les **lignes de partage** des eaux sur lequel toutes les eaux s'écoulent vers un même point appelé **exutoire**. Afin de s'assurer d'une gestion intégrée qui tient compte de toutes les activités qui se déroulent dans un bassin versant, des organismes de bassin ont été formés au Québec.



© COGEBY 2003

### Savez-vous que vous vivez dans un bassin versant?

Où que vous vous trouviez sur la Côte-Nord, vous faites partie intégrante d'un bassin versant. Par exemple, le lac où se trouve votre chalet peut être un lac en amont (lac de tête) ou en aval (près de l'embouchure). De façon générale, un lac situé en aval aura une eau plus acide qu'un lac de tête, puisqu'il reçoit l'eau chargée de matières organiques provenant de l'amont. Et par nos actions, on peut malheureusement modifier le paysage d'un bassin versant. En circulant en VTT dans une tourbière (p.9) ou en sectionnant la bande riveraine du lac (p.10), on détruit la végétation qui normalement retient une partie des eaux. L'eau ruisselle plus vite sur les sols et se charge de particules de terre. L'eau des rivières devient ainsi plus trouble et la vase risque d'envahir les frayères et nuire à la reproduction des poissons.

Le **Réseau de surveillance volontaire des lacs** (RSV-lacs) du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) vise à évaluer l'état des lacs de villégiature au Québec et à suivre leur évolution dans le temps. Il est basé sur un partenariat entre le Ministère et les associations de propriétaires riverains et les organisations participant à la protection et la gestion des plans d'eau.

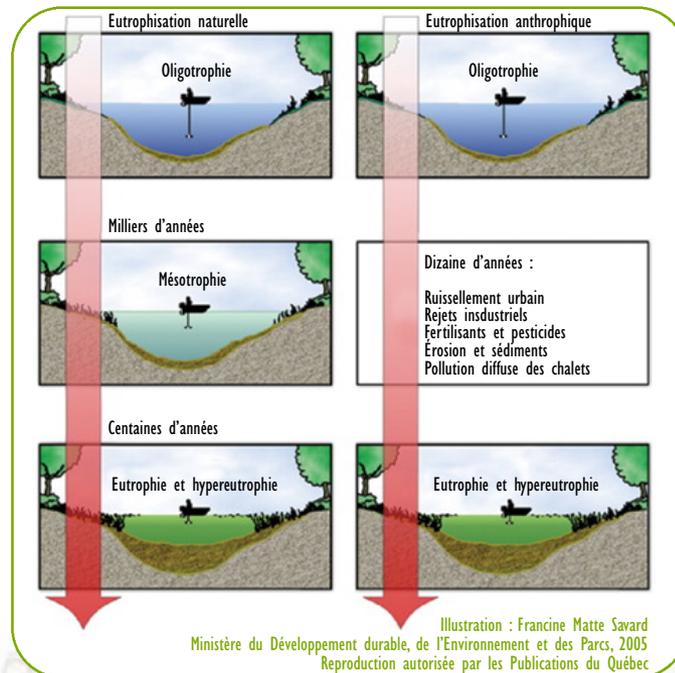
**Pour adhérer au RSV-lacs du MDDEP :**  
[rsvlacs@mddep.gouv.qc.ca](mailto:rsvlacs@mddep.gouv.qc.ca) / Sans frais : 1 877 778-5227

Photo : © Vincent Thériège

# Les lacs

## des bassins d'abondance

### Comment vieillit votre lac?



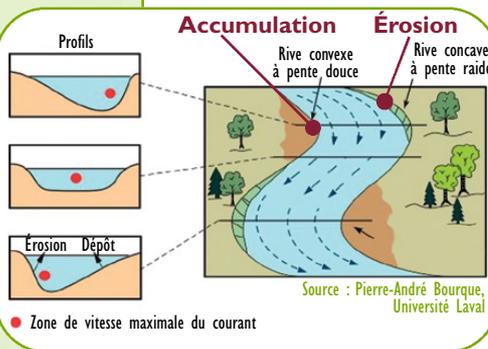
### Le vieillissement du lac

Le vieillissement d'un lac, ou eutrophisation, est un processus naturel qui se déroule normalement sur une échelle de temps relativement longue. L'eutrophisation est l'enrichissement graduel d'un lac en matières nutritives, et son évolution de l'état oligotrophe (qui signifie peu nourri) à l'état eutrophe (qui signifie bien nourri). L'eutrophisation peut être accélérée par les activités humaines qui se déroulent sur les rives et dans le bassin versant des lacs : **déboisement de la bande riveraine, fosses septiques non conformes, utilisation de détergents contenant des phosphates**. Ces activités ont pour effet d'augmenter la concentration de matières nutritives dans le lac, tels que le **phosphore** et l'**azote**, et d'occasionner la croissance excessive de plantes aquatiques et d'algues, notamment les **cyanobactéries**. Le vieillissement prématuré est actuellement un des principaux problèmes qui affectent les lacs de villégiature.

Illustration : Mathieu, Les Bergeronnes

### La Côte-Nord et ses innombrables rivières

Des 115 rivières à saumon répertoriées au Québec, le territoire de la Côte-Nord en compte 75! Outre le Saumon atlantique, on peut aussi y rencontrer des espèces d'intérêt comme la très populaire Truite mouchetée ou Omble de fontaine, l'Anguille d'Amérique et l'Éperlan arc-en-ciel.



### Cours d'eau à méandres

Comme l'océan, les cours d'eau, particulièrement les cours d'eau à méandres, sont dynamiques : on y retrouve des zones d'érosion (vitesse élevée, eau profonde) et des zones d'accumulation (vitesse faible, eau peu profonde).

### Impacts environnementaux de la voirie forestière

Il est important de se rappeler que même de simples travaux ou le passage occasionnel d'un VTT dans un ruisseau peuvent avoir d'importants impacts sur l'habitat du poisson et sur la santé générale du cours d'eau :

#### Traverse d'un cours d'eau à gué

- Mise en circulation de particules fines dans l'eau
- Risque de déversement d'huile ou d'essence dans l'eau

#### Interventions dans le cours d'eau

(prélèvement de gravier, modification de la profondeur)

- Modification de l'écoulement normal du cours d'eau
- Perturbation ou destruction de frayères

#### Coupe de bois sur les rives

- Augmentation de la température de l'eau
- Augmentation du ruissellement et de l'érosion
- Augmentation du taux de mercure dans l'eau

Illustration : Steven Fowler, Lourdes-de-Blanc-Sablons

La tourbière, dénommée à juste titre « la plaine » en Minganie, couvre de vastes territoires de la Côte-Nord et recèle une diversité floristique étonnante! En effet, on y retrouve plusieurs espèces d'orchidées et même des plantes carnivores telle que la Sarracénie pourpre. Sans compter la fameuse Ronce petit-mûrier, mieux connue sous le nom de plaquebière ou chicoutai. La formation des tourbières a débuté après la dernière glaciation, il y a environ 10 000 ans. Cet écosystème particulier se retrouve dans des dépressions mal drainées où l'accumulation de végétation, principalement des mousses de sphaignes, est plus importante que sa décomposition. Ainsi, les épais dépôts de tourbe de plusieurs mètres qui forment la tourbière, sont le résultat de milliers d'années d'accumulation de débris végétaux.

Photo : © Comité ZIP Côte-Nord du Golfe



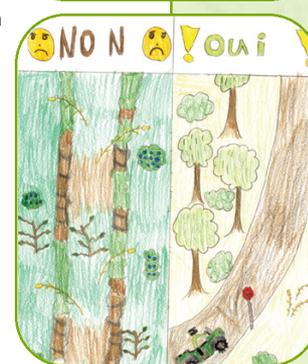
### Impacts environnementaux du passage répété de VTT

Création d'ornières (traces de roues) qui modifient l'écoulement de l'eau et assèche le milieu

Diminution de la qualité d'eau potable car le milieu perd sa capacité de filtrer l'eau de surface

Dérangement de la faune, dont la sauvagine, qui quitte pour des milieux plus tranquilles

Destruction de la flore, dont la chicoutai, ce qui accentue l'érosion du sol



Saviez-vous que la tourbière est une véritable éponge géante? En effet elle est constituée à 95% d'eau. Elle supporte donc mal le passage des VTT.



Illustration : Olivier Caron-Bouchard, Baie-Comeau  
Photo : Tourbière Minganie © Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

# La bande riveraine

## ou protéger l'eau avec les murs végétaux

### Ses rôles et fonctions

#### Capacité de rétention et de filtration des eaux de surface

#### Barrière

- aux contaminants potentiels
- aux apports de sédiments
- aux apports en nutriments pouvant enrichir la végétation aquatique et les algues



Photo : © CRECN

#### Stabilisation des sols

- diminue les risques d'érosion
- conservation de la dynamique des lacs et cours d'eau



Photo : © Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

#### Habitat pour la faune et la flore

- conservation des corridors fauniques
- conservation des espèces indigènes



Photo : © Vincent Théberge

#### Capteur de chaleur

- empêche le réchauffement des eaux
- assure une température ambiante idéale aux espèces locales



Photo : © Vincent Théberge

#### Brise-vent naturel

- diminue l'assèchement des sols
- diminue l'érosion par le vent
- diminue l'apport en sédiments aux eaux libres



Photo : © Vincent Théberge

# L'état de l'eau

## Le quiz environnemental du villégiateur

Question	Réponse	Diagnostic	Références
L'eau a quel aspect visuel?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Claire et vision profonde</li> <li>- Opaque et trouble</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonnes pratiques</li> <li>- Mauvaises pratiques</li> </ul>	<p>p. 14</p> <p>p. 14, 20-21</p>
Quelle sorte de végétation pousse dans l'eau?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plantes aquatiques</li> <li>- Algues</li> <li>- Cyanobactéries</li> <li>- Je ne sais pas...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abondance d'herbiers</li> <li>- Tapis de petites plantes flottantes</li> <li>- Filaments solides verdâtres</li> <li>- Types déversement de peinture ou écume verdâtre</li> </ul>	p. 12-13
La largeur de la bande de végétation riveraine est de + de 10 m (pente faible) + de 15 m (pente forte)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- OUI</li> <li>- NON</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonnes pratiques</li> <li>- Mauvaises pratiques</li> </ul>	p. 14, 18-19 p. 14, 16-17, 18-19
Quelle structure a la bande riveraine?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nue</li> <li>- Gazonnée</li> <li>- Muret / rempart non recouvert</li> <li>- Pente forte avec érosion</li> <li>- Végétation dense</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaises pratiques</li> <li>- Bonnes pratiques</li> </ul>	p. 14, 16-17, 18-19 p. 14, 18-19
Que faites-vous de vos déchets en quittant votre emplacement? Vous les...	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ... brûlez?</li> <li>- ... enfouissez à proximité?</li> <li>- ... rapportez pour les ajouter à une collecte municipale régulière?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaises pratiques</li> <li>- Bonnes pratiques</li> </ul>	p. 15
De façon régulière, pour traverser un cours d'eau, vous...	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ... vous donnez un élan et traversez à gué?</li> <li>- ... aménagez un ponceau ou un pont ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaises pratiques</li> <li>- Bonnes pratiques</li> </ul>	p. 20
Pour disposer des eaux souillées de votre site de villégiature, vous...	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ... alignez votre tuyau vers un fossé ou un ruisseau?</li> <li>- ... aménagez une installation septique?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaises pratiques</li> <li>- Bonnes pratiques</li> </ul>	p. 21

# Cyanobactéries, algues et plantes aquatiques

## Qu'est-ce qu'une fleur d'eau de cyanobactéries?

Une fleur d'eau se forme lorsque la densité de cyanobactéries (algues bleu-vert) devient assez importante pour que le phénomène soit visible à l'œil nu. On les observe dans les zones calmes et peu profondes mais sous l'effet des vagues, elles forment une écume turquoise près du rivage.

Les cyanobactéries peuvent produire des toxines, qui, en grande quantité, sont susceptibles de nuire à la santé des usagers.

Si l'on pense être en présence d'une fleur d'eau de cyanobactéries, il est très important de contacter sans tarder le bureau du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de sa région.

## Clé d'identification visuelle de fleurs de cyanobactéries

### Aspect d'écume



### Aspect d'un déversement de peinture



### Aspect d'une soupe aux pois



Photos : © CRE Laurentides

## Autres phénomènes à ne pas confondre

### Algues vertes filamenteuses



Photo : © 2003, University of Florida, Weed Control in Florida Ponds

### Dépôt de pollen sur l'eau



Photo : © C. Smith, University of Maine

Pour plus d'informations : Guide d'identification des fleurs de cyanobactéries du MDDEP : [www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eco\\_aqua/cyanobacteries/guide-identif.pdf](http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/cyanobacteries/guide-identif.pdf)

# Cyanobactéries, algues et plantes aquatiques

## Qu'est-ce qui différencie une plante aquatique d'une algue?

Contrairement aux algues d'eau douce qui sont soit microscopiques ou qui ne possèdent aucune partie distincte, les plantes aquatiques sont **toutes visibles à l'œil nu**, et possèdent **feuilles, tige et racines**. Il existe quatre types de plantes aquatiques :

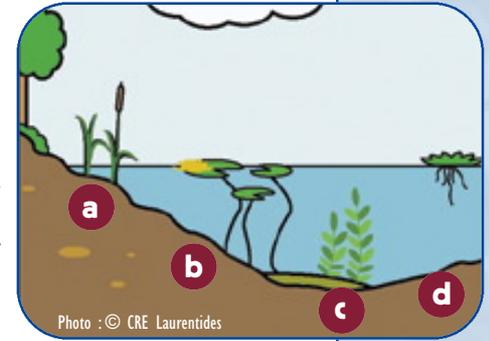
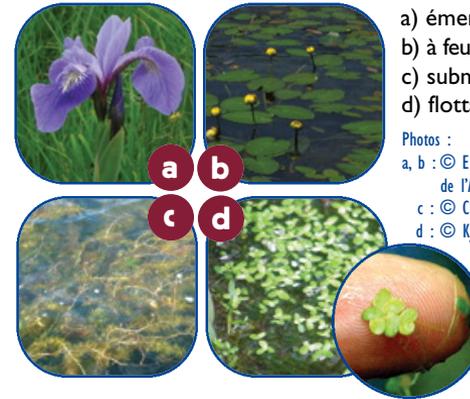


Photo : © CRE Laurentides

- a) émergentes
- b) à feuilles flottantes
- c) submergées
- d) flottantes

Photos :

- a, b : © Encyclopédie de l'Agora
- c : © CRE Laurentides
- d : © Kjetil Lenes



## À quoi servent les plantes aquatiques ?

- Filtration des particules en suspension
- Réduction de l'érosion des rives
- Habitat pour la faune aquatique

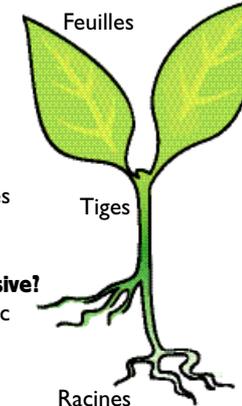
## Pourquoi ne doit-on pas les arracher?

- N'empêche pas une future repousse
- Provoque une croissance accrue des algues
- Ne règle pas le problème à la source

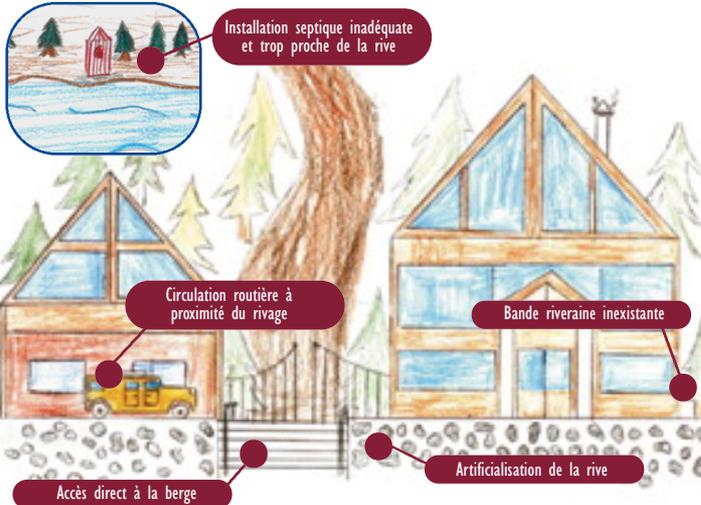
## Comment prévenir une prolifération excessive?

- Conserver la bande riveraine autour du lac
- Avoir une installation septique conforme
- Utiliser des produits sans phosphates

## Structure de la plante aquatique



## Mauvaises pratiques



## Bonnes pratiques

Une bande riveraine non conforme n'apporte pas la protection nécessaire aux eaux environnantes, comme barrière contre les contaminants.



Activités	Impacts / Négligences	Effets sur l'environnement
<b>Habitations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installations septiques non conformes</li> <li>- Pelouses</li> <li>- Embarcadère non conforme</li> <li>- Brûlage des déchets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bactéries</li> <li>- Savons contenant des phosphates (nourriture des algues et plantes aquatiques)</li> <li>- Engrais</li> <li>- Insecticides</li> <li>- Sédiments</li> <li>- Dynamique des eaux changée (prolifération de végétation aquatique) et érosion des berges</li> <li>- Pollution atmosphérique</li> </ul>

<b>Circulation routière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hydrocarbures (essence, huiles)</li> <li>- Sédiments des routes/chemins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toxicité des eaux de ruissellement</li> <li>- Dans les eaux de ruissellement, puis cours d'eau et lacs, affectent les poissons</li> <li>- Hydrocarbures (essence, huiles)</li> </ul>
-----------------------------	---	---

<b>Circulation nautique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hydrocarbures (essence, huiles)</li> <li>- Voyager d'un plan d'eau à un autre sans nettoyage des embarcations</li> <li>- Érosion des berges (action des vagues)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Invasion d'espèces indésirables (organismes, algues, crustacées)</li> <li>- Érosion des berges (action des vagues)</li> </ul>
-----------------------------	---	--

<b>Dépotoirs clandestins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sols contaminés et lixiviat (jus de poubelle)</li> <li>- Dangers physiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Antigél et hydrocarbures (essence, huiles)</li> <li>- Plomb, mercure et autres métaux lourds toxiques</li> <li>- CFC, HFC et autres produits toxiques de vieux électroménagers</li> </ul>
------------------------------	--	--

**Rapportez vos déchets après chaque sortie en plein air!**

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bactéries variées et matières putrescibles (produits hygiéniques, viandes en décomposition)</li> <li>- Coupures (infections par la rouille et autres)</li> <li>- Risque d'étouffement des animaux</li> <li>- Risques de feu / explosion</li> </ul>
--	--	---

## Revégétalisation

### Espèces à éviter dans la revégétalisation :

- **Bouleau** et **Tremble** pour éviter d'attirer les castors
- **Érable**, **Tilleul**, **Cerisier**, **Sumac** et **Frênes** sauf le frêne noir, qui ne peuvent s'acclimater au sol acide et à la température de la région nord-côtière.

Voir les p. 18 et 19 pour les Plantes indigènes recommandées.

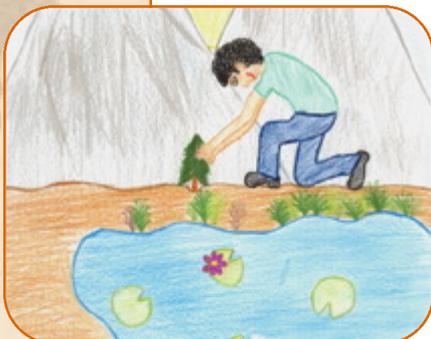
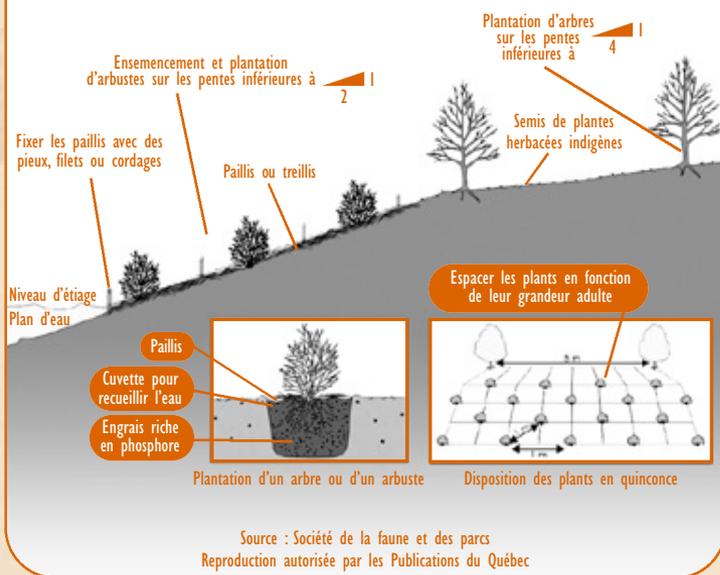


Illustration : Alexandra Valade, Baie-Comeau

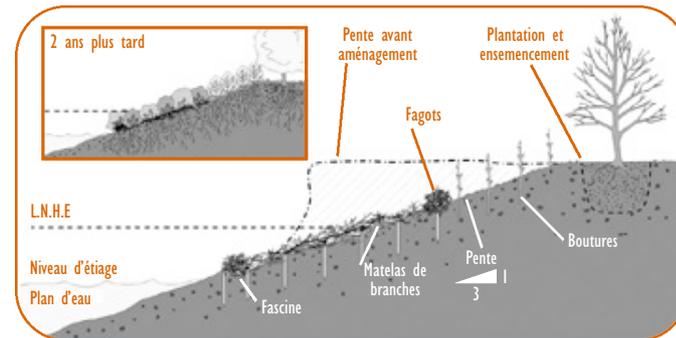


Photo : © ZIP Alma-Jonquière, 2007



## Techniques de génie végétal

Stabiliser les sols en bordure de plans d'eau en utilisant des rangées de fagots (souvent de saule, peuplier, spirée ou cornouiller) pour maintenir en place la végétation dans la pente. Consultez [www.banderiveraine.com](http://www.banderiveraine.com) pour plus de détails sur les méthodes à employer.

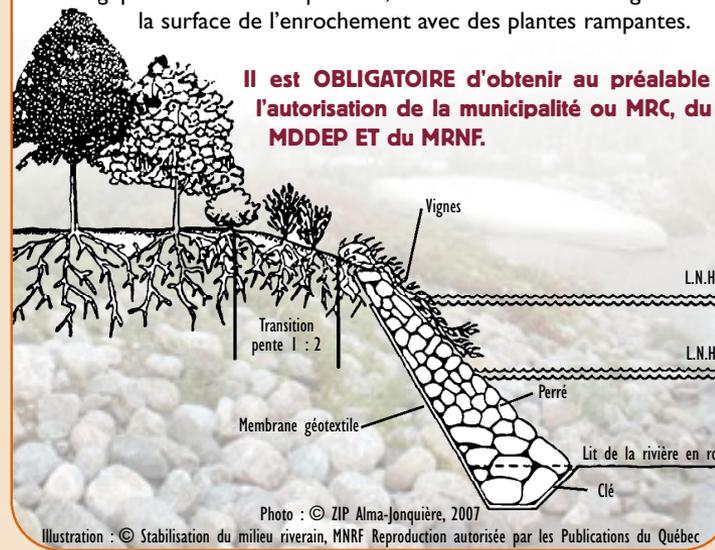


## Clé d'enrochement

En dernier recours, lors de cas graves d'érosion, une clé d'enrochement parvient à stabiliser la berge et offre une solution permanente.

Écologiquement et esthétiquement, il est nécessaire de revégétaliser la surface de l'enrochement avec des plantes rampantes.

**Il est OBLIGATOIRE d'obtenir au préalable l'autorisation de la municipalité ou MRC, du MDDEP ET du MRNF.**





**Vigne des rivages**  
*Raisin sauvage*

Raisin sauvage  
Fruits savoureux et appréciés des oiseaux, peu d'entretien  
Tous types de sols très humides  
Soleil  
Rampant



**Genévrier horizontal**  
*Savinier*

Recouvre enrochements et murets de rivage, facile d'entretien  
Tous types d'ensoleillement et de sols (même secs)  
Rampant



**Genévrier commun**

Recouvre enrochements et murets de rivage, facile d'entretien  
Tous types de sols (même secs)  
Soleil  
Atteint 0,6 m de haut et 1,5 m de large



**Potentille**

Floraison abondante, éviter les sols détrempés  
Tous types de sols moyennement humides  
Soleil ou mi-ombre  
Atteint 0,6 à 1,3 m de haut et de large



**Myrique baumier**  
*Bois-sent-bon*

Fruits et feuilles odorants  
Tous types de sols très humides (berges)  
Soleil ou mi-ombre  
Atteint 1,2 m de haut et 2 m de large



**Cornouiller stollifère**  
*Hart-rouge*

Utile à la revégétalisation et fruit apprécié des oiseaux  
Tous types de sols et d'ensoleillement  
Atteint 1 à 2 m de haut et 1,5 à 3 m de large



**Spirée à larges feuilles**  
*Thé du Canada*

Bonne capacité d'adaptation  
Tous types de sols moyennement humides  
Soleil  
1,5 m de haut et de large



**Saule arbustif (et autres espèces de saule)**

Stabilisation des berges  
Tous types de sols très humides (berges)  
Soleil ou mi-ombre  
Atteint plus de 1 m de haut et de large



**Aronia noire ou rouge**

Fruits savoureux lorsque sucrés et appréciés des oiseaux  
Sol peu acide et humide  
Soleil ou mi-ombre  
Noire : 1 m de haut et de large  
Rouge : 2 à 6 m de haut



**Thuja occidentale**  
*Cèdre blanc*

Bois odorant et utile pour haie et brise-vent  
Tous types de sols très humides  
Soleil ou mi-ombre  
Atteint 16 m de haut et 4 m de large

Photos : © ZIP Alma-Jonquière, 2007

**Rosier rugeux**  
Belle floraison  
Tous types de sols peu humides  
Soleil ou mi-ombre  
Atteint 1 à 2 m de haut et 0,6 à 2 m de large



**Aulne crispé**

Fixe l'azote  
Sols sablonneux, rocailleux  
Soleil  
Atteint 2 à 3 m de haut et 1,5 m de large  
(Aulne nageux, pour 5-9 m de haut)



**Lilas**  
Fleurs abondantes et odorantes  
Besoin d'isolement  
Tous types de sols humides  
Soleil ou mi-ombre  
Atteint 5 m de haut et 3 m de large et 1,5 m de large



**Amélanchier glabre**  
*Petites poires*

Fruits savoureux et appréciés des oiseaux  
Sol loameux (limon)  
moyennement humide  
Soleil ou mi-ombre  
Atteint 8 m de haut et 5 m de large



**Mélèze laricin**  
*Épinette rouge*  
Besoin d'isolement et perd ses aiguilles à l'automne  
Tous types de sols très humides  
Soleil  
Atteint 20 m de haut et 10 m de large



**Némopanthes**  
*Faux-houx*  
Fruits non comestibles  
Tous types de sols très humides (berges)  
Soleil ou mi-ombre  
Atteint 1 à 3 m de haut et 1 à 1,5 m de large



**Viome trilobée**  
*Pimbina*

Fruits comestibles et appréciés des oiseaux  
Sol loameux (limon)  
moyennement humide  
Soleil ou mi-ombre  
4 m de haut et 3 m de large



**Sorbier d'Amérique**  
*Cormier, Masko*  
Fruits appréciés des oiseaux  
Sol sablonneux et très humide  
Soleil  
Atteint 7 m de haut et 5 m de large



**Pin gris**  
*Cyprés*  
Utile à la revégétalisation  
Sol sablonneux peu humide  
Soleil  
Atteint 16 m de haut et 7 m de large



**Frêne noir**  
*Frêne gras*  
Croissance rapide en rivage résistant aux envahisseurs  
Tous types de sols très humides (détrempé)  
Soleil  
Atteint 15 m de haut et 10 m de large



Photos : © ZIP Alma-Jonquière, 2007

# Aménagement d'un ponceau

Vérifiez avec la MRC ou la municipalité ainsi que le MRNF pour obtenir l'autorisation nécessaire pour ces aménagements. L'avis d'un expert est également nécessaire.

## À respecter pour aménager un ponceau

**50 m** Distance minimale entre une frayère et un aménagement en amont

**20 m** - Distance minimale de conservation végétale de part et d'autre du cours d'eau et du chemin, considérant la visibilité et les travaux dans la zone (garder le couvert végétal évite les coûts de revégétalisation)  
- Distance minimale entre la zone sédimentaire du fossé de drainage et le cours d'eau

**20 %** Rétrécissement maximal permis du cours d'eau vers le tuyau (jusqu'à 50% avec un calcul de débit)

**Assèchement** Recommandé et idéalement, en période d'étiage (niveau d'eau minimal en période sèche), par dérivation, pompage ou rétrécissement du cours d'eau

**À utiliser** Fondation : avec clé d'ancrage et éviter les substrats rocheux  
Recouvrement de la fondation : membrane géotextile  
Déplacement du tuyau : pelle mécanique

**20 cm** Hauteur minimale du niveau d'eau dans le tuyau

**10 % du diamètre** Enfouissement de la structure

**Rugosité du lit** Enfouir le tuyau sous le lit du cours d'eau pour permettre la reconstruction du fond et le passage des poissons

**Sortie du ponceau** Éviter de créer une chute et d'user le fond du tuyau, favoriser l'écoulement normal et suivre la pente et l'alignement du cours d'eau (circulation des poissons)

**I H x 1,5 L** Rapport minimal hauteur - largeur pour la stabilisation du remblais (ensemencement, paillage, végétation dense, arbustes)  
Voir p. 16 à 19 pour les techniques de restauration végétales)

**Entretien** Assurer un nettoyage en amont de l'aménagement pour éviter les amoncellements ou le colmatage. Toujours s'assurer de l'état de la chaussée et de la structure du ponceau (éviter l'effritement de la structure dans le cours d'eau, le colmatage, s'harmoniser avec les populations de poissons)

**Un calcul de débit doit être réalisé pour chaque projet de ponceau. Pour construire un pont ou un ponceau, vous devez vous référer au RNI :**

<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/entreprises/entreprises-reglement.jsp>

Illustrations : Emmy Hamilton, Baie-Comeau / André Letemplier, Lourdes-de-Blanc-Sablon

# Aménagement d'un ponceau

## Un minimum pour l'installation de ponceau

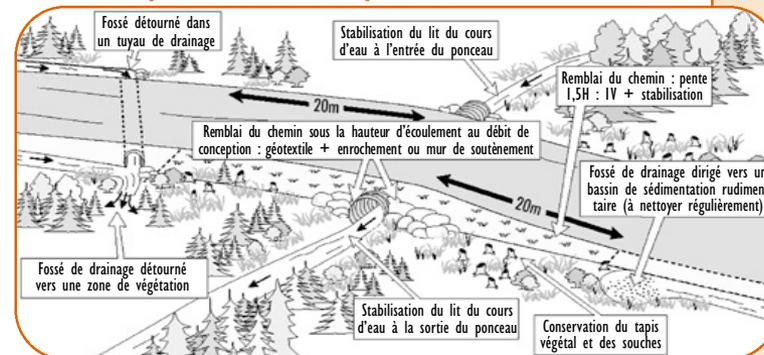


Illustration : © L'aménagement des ponts et des ponceaux dans le milieu forestier, MRNF  
Reproduction autorisée par les Publications du Québec

## Aménagement d'une installation septique

Pour tout projet d'installation septique, il est **obligatoire** d'obtenir l'avis d'un expert et de se référer au règlement Q-2, r.8, dont le Guide technique – Traitement des eaux usées des résidences isolées en explique le cadre.

Plusieurs documents sont disponibles sur le site du MDDEP :

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/index.htm#fiche-info>

## À respecter pour aménager une installation septique autonome

<b>Endroit</b>	- sans circulation motorisée - ne peut être submergé - accessible pour la vidange
<b>Minimum 30 m</b>	D'une source d'alimentation en eau potable (15 m pour un système étanche)
<b>Minimum 15 m</b>	D'un lac, cours d'eau, marais ou étang (à l'intérieur de la bande riveraine, 10 m du marais ou étang pour système étanche)
<b>Min 2 m</b>	D'une conduite d'eau potable (1,5 m pour système étanche)
<b>Min 3 m</b>	Du haut du talus

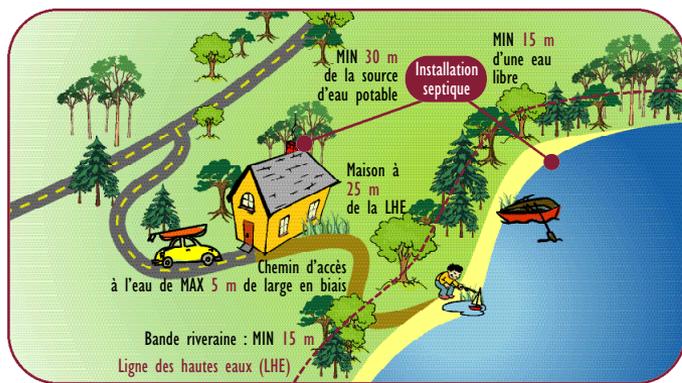
## Mauvaises installations septiques

<b>Problèmes</b>	<b>Fuites et refolements :</b>
	• Écoulements (contamination des sols, des eaux de surface et souterraines) - Santé humaine en jeu (eau potable) - Eaux des lacs et cours d'eau affectées (activités récréatives) - Éminence de l'apparition de cyanobactéries
<b>Résultats</b>	• Émanations - Contamination de l'air ambiant
	<b>Affaissement du sol :</b> - Risques de blessure

- ▶ Mesures d'hygiène (décontamination, traitement)
- ▶ Coûts importants de rénovation

Illustration: Nicolas Fournier, Baie-Comeau

**Demandez à votre MRC ou municipalité pour obtenir l'autorisation d'aménager une installation septique. D'autres normes s'appliquent, voici quelques conseils environnementaux à respecter en milieu de villégiature.**



## Lexique

**Amont** : Partie d'un cours d'eau située près de la source. / **OQLF, 2004.**

**Aval** : Partie d'un cours d'eau située près de l'embouchure. / **OQLF, 2004.**

**Bande riveraine** : Ceinture de végétation terrestre de 10 à 15 mètres en bordure des lacs et des cours d'eau. Elle est mesurée à partir de la ligne des hautes eaux vers l'intérieur des terres. / **ZIP Alma-Jonquière, 2007.**

**Contaminant** : Élément, tel qu'une matière solide, liquide ou gazeuse, une radiation, un son, une vibration, une chaleur ou une odeur; susceptible de nuire à la santé des êtres vivants ou d'altérer la qualité de l'environnement. / **OQLF, 2002.**

**Cyanobactérie** : Bactéries procaryotes photosynthétiques que l'on trouve principalement en milieu aquatique. (Syn. Algue bleue ou bleu-vert) / **OQLF, 2007.**

**Installation septique** : Système autonome d'épuration des eaux usées, unifamilial ou collectif, composé principalement d'une fosse septique et d'un élément épurateur. / **OQLF, 1995.**

**Ligne des hautes eaux** : Limite qu'atteint le plus haut niveau des eaux sans débordement. / **OQLF, 1994.**

**Nutriments** : Les nutriments, ou éléments nutritifs, sont constitués par l'ensemble des composés organiques et minéraux nécessaires à l'organisme vivant pour assurer et entretenir la vie. / **Wikipédia, 2007.**

**Revégétalisation** : Opération qui vise la reconstitution du couvert végétal d'un terrain dénudé par l'action de l'homme (talus, pistes de ski, etc.) ou par l'effet de catastrophes naturelles. / **OQLF, 2002.**

**Sédiment** : Couche de matériaux provenant de n'importe quelle source, roche, matière organique ou volcanique, et transportés par l'eau depuis le lieu d'origine jusqu'au lieu de dépôt. Dans les cours d'eau, les sédiments sont des matériaux alluvionnaires transportés en suspension ou par charriage. / **OQLF, 1973.**

**Loam (sol loameux)** : Classe texturale dont le matériau du sol contient de 7 à 27 % d'argile, de 28 à 50 % de limon et moins de 52 % de sable. / **OQLF, 2000.**

**[Traverse à] gué** : Endroit d'une rivière où le niveau de l'eau est assez bas pour que l'on puisse traverser à pied. / **OQLF, 1993.**

**Villégiature** : Séjour passager de vacances ou de repos à la campagne, à la montagne ou à la mer. / **OQLF, 1961.**

Blais, S., 2007. Guide d'identification des fleurs d'eau de cyanobactéries. Comment les distinguer des végétaux observés dans nos lacs et nos rivières, 2<sup>e</sup> édition, Direction du suivi de l'état de l'environnement, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 52 p.  
[http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eco\\_aqua/cyanobacteries/guide-identif.pdf](http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/cyanobacteries/guide-identif.pdf)

Conseil régional de l'environnement des Laurentides, 2007. Trousse des lacs, Des outils pour la santé des lacs. <http://www.crelaurentides.org/trousse/>

Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) et Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Joseph (APPELSJ). Guide des bonnes pratiques pour la préservation des lacs et des cours d'eau, 2<sup>e</sup> édition, Québec, 24 p.

Delisle, S., M. Dubé et S. Lachance, 2004. L'impact de ponceaux aménagés conformément au RNI et aux saines pratiques de voirie forestière sur les frayères à omble de fontaine, Québec, ministère des Ressources naturelles, de la faune et des Parcs, Direction de l'environnement forestier et Direction de la recherche sur la faune, 20 p.  
[http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissances/ponceaux\\_amenages.pdf](http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissances/ponceaux_amenages.pdf)

Gouvernement du Québec, 31 octobre 2007. Règlement sur les normes d'intervention dans les Forêts du domaine de l'État. Loi sur les forêts  
<http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/entreprises/entreprises-reglement.jsp> (L.R.Q., c. F-4.1, a. 171).

Ministère des Ressources naturelles, Gouvernement du Québec, 1994. La villégiature sur les terres publiques du Québec, Éthiques et règles, 24 p.

Ministère des Ressources naturelles, Gouvernement du Québec, 1997. L'aménagement des ponts et des ponceaux dans le milieu forestier, 145p.  
[http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/forets/entreprises/amenagement\\_ponts.pdf](http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/forets/entreprises/amenagement_ponts.pdf)

Ministère des Ressources naturelles, Direction régionale de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, Gouvernement du Québec, 2001. Saines pratiques – Voirie forestière et installation de ponceaux, 27 pages.  
<http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/forets/entreprises/sainespratiques.pdf>

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, 2005. Plan régional de développement du territoire public, 4 pages.  
<http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/territoire/planification/developpement-cotenord.pdf>

Office québécois de la langue française (OQLF), Grand dictionnaire terminologique, 2007. [www.granddictionnaire.com/btml/fra/r\\_motclef/index1024\\_1.asp](http://www.granddictionnaire.com/btml/fra/r_motclef/index1024_1.asp)  
Société de la faune et des parcs, Gouvernement du Québec, mars 2003. Fiche technique sur la protection de l'habitat du poisson, Les ponts et les ponceaux, 7 p.  
[http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/faune/habitat\\_poisson\\_ponts\\_ponceaux.pdf](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/faune/habitat_poisson_ponts_ponceaux.pdf)

Société de la faune et des parcs, Gouvernement du Québec, mars 2003. Fiche technique sur la protection de l'habitat du poisson, Stabilisation du milieu riverain, 7 p.  
<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/faune/stabilisation.pdf>

Wikipédia, L'encyclopédie libre. 2007. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>

MRNF Coupe de bois / Wood cut

MRC Municipalités / RMC Municipalités Embarcadère / Landing pier

MRC Municipalités / RMC Municipalités Installation septique / Septic system

MRNF Chemin d'accès / Driveway

MRC Municipalités / RMC Municipalités Aménagement d'un terrain de villégiature / Land management  
**ZIP Alma-Jonquière** : [www.bandentveraine.com](http://www.bandentveraine.com)

MRNF Regroupement (nouveau) de propriétaires – villageatours  
 Landowner – vacationer group (new)

MRC Municipalités / RMC Municipalités Travaux sur une rive / Water side works

MDDEP MSSS Signalement d'une fleur d'eau de cyanobactérie  
 Cyanobacteria bloom report

MDDEP Modifier le niveau d'un lac / Changing water level

MRNF MDDEP Pêcher, chasser, piéger (permis) / Fishing, hunting, trapping

MDDEP Surveillance volontaire des lacs et rivières  
**CRE Laurentides** Lakes and rivers voluntary observation

Conseils de bassins / River councils  
 Gestion intégrée par bassin versant  
 Integrated water management

Comités ZIP / ZIP Comités  
 Restauration et mise en valeur du Saint-Laurent  
 Saint Lawrence River restoration and land improvement

RLTP / RPLT Consultations et rencontres des locataires de terres  
 publiques / Public lands tenants consultations and meetings



**MRC Haute-Côte-Nord**  
 26, rue de la Rivière, bur.101  
 Les Escourmins QC G0T 1K0  
 Tél. : 418 233-2102 • Téléc. : 418 233-3010  
**info@mrchn.qc.ca**



**MRC de Caniapiscau**  
 100, place Daviault, C.P. 1420, Fermont QC G0G 1J0  
 Tél. : 418 287-5339 • Téléc. : 418 287-3420  
**mic@caniapiscau.net**



**MRC de Manicouagan**  
 768, rue Bossé, Baie-Comeau QC G5C 1L6  
 Tél. : 418 589-9594 • Téléc. : 418 589-6383  
**mrccanic@gbobetrotter.net**

**Conseil de bassin de la rivière aux Anglais**  
 57, Place LaSalle, Baie-Comeau QC G4Z 1J8  
 Tél. : 418 298-0742, poste 227 • Téléc. : 418 296-8787  
**dra@info-dba.org • www.info-dba.org**



**MRC de Sept-Rivières**  
 106, Napoléon, Bur. 400, Sept-Îles QC G4R 3L7  
 Tél. : 418 962-1900 • Téléc. : 418 962-3365  
**mrccsept@gbobetrotter.net**

**Conseil de bassin de la rivière des Escourmins**  
 24, de la rivière Les Escourmins QC G0T 1K0  
 Tél. : 418 233-2323 • Téléc. : 418 233-2331  
**dra@bellnet.ca**



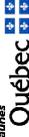
**MRC de Minganie**  
 1303, rue de la Digue  
 Havre-Saint-Pierre QC G0G 1P0  
 Tél. : 418 538-2732 • Téléc. : 418 538-3711  
**info@mrccminganie.org • www.mrccminganie.org**

**Comité ZIP Côte-Nord du Golfe**  
 406 avenue Arnaud, Sept-Îles QC G4R 3A9  
 Tél. : 418 968-8798 • Téléc. : 418 968-8830  
**info@zipng.org • www.zipng.org**



**Comité ZIP Rive-Nord de l'Estuaire**  
 57, place LaSalle, Baie-Comeau QC G4Z 1J8  
 Tél. : 418 296-0404 • Téléc. : 418 296-8787  
**ziprne@zipnord.qc.ca • www.zipnord.qc.ca**

Recources naturelles  
 et Faunes



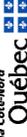
**Direction générale de la Côte-Nord**  
 625, boul. Lafleche, R.C 702  
 Baie-Comeau QC G5C 1C5  
 Tél. : 418 295-4676 • Téléc. : 418 295-4682  
**www.mrnl.gouv.qc.ca**

**Direction du territoire public de la Côte-Nord**  
**Cote-nord.territoire@mrnl.gouv.qc.ca**

**Direction de l'aménagement de la faune de la Côte-Nord**  
**Cote-nord.faune@mrnl.gouv.qc.ca**

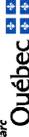
**Direction des forêts de la Côte-Nord**  
**Cote-nord.forêts@mrnl.gouv.qc.ca**

Bureaux à : L'Île d'Anticosti, Havre-Saint-Pierre  
 Sept-Îles, Baie-Comeau, Forestville, Les Escourmins  
 Agence de la santé  
 et des services sociaux  
 de la Côte-Nord



**Québec**  
 691, rue Jalbert, Baie-Comeau QC G5C 2A1  
 Tél. : 418 589-9845 • Téléc. : 418 589-8574  
**laney\_bloodeau@sss.gouv.qc.ca • www.mrsss09.gouv.qc.ca**

Regroupement durable,  
 Développement  
 communautaire  
 et Parc



**Québec**  
**Bureau de Sept-Îles**  
 818, boulevard Laure, Sept-Îles QC G4R 1Y8  
 Tél. : 418 964-8888 • Téléc. : 418 964-8023  
**cote-nord@mddep.gouv.qc.ca**

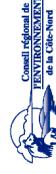
**Bureau de Baie-Comeau**

20, boul. Comeau, Baie-Comeau QC G4Z 3A8  
 Tél. : 418 294-8888 • Téléc. : 418 294-8018  
 Urgence Environnement : 1 866 694-5454



**Comité ZIP Alma-Jonquière**

425, rue Sacré-Coeur Ouest, bur. 202  
 Alma QC G8B 1M4  
 Tél. : 418 668-8181 • Téléc. : 418 668-3466  
**zipalma@qc-alma.com • www.bandentveraine.com**



**Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord**  
 498, avenue Brochu, Sept-Îles QC G4R 2M8  
 Tél. : 418 962-6362 • Téléc. : 418 962-4625  
**info@crecn.org • www.crean.org**



**Conseil régional de l'environnement des Laurentides**  
 298, rue Labelle, bur.100, Saint-Jérôme QC J7Z 5L1  
 Tél. : 450 565-2987 • Téléc. : 450 565 0346  
**info@crelaurentides.org • www.crearentides.org/trause**



**Regroupement des locataires de terres publiques**  
**Reassembly of Public Lands Tenants**  
 Région Côte-Nord  
 19, 8<sup>e</sup> avenue, Forestville QC G0T 1E0  
 Tél. : 418 587-2005 • Téléc. : 418 587-6389  
**raybrochu@gbobetrotter.net • www.rlp.qc.ca**